Aubagne (13) : nouvelle mise en examen de Belviso

25/04/2011 à 8h54

Alain Belviso est désormais un habitué des rendez-vous judiciaires. Déjà mis en examen à la mi-janvier pour "détournement de fonds publics et complicité de détournement de biens publics" dans le volet décharge du Mentaure à La Ciotat du dossier Alexandre Guérini, il était de nouveau convoqué hier matin par le juge Charles Duchaine pour de nouvelles poursuites. Le magistrat instructeur lui a notifié cette fois une mise en examen pour "faux en écritures privées et usage de faux" dans le cadre de la gestion de ses affaires privées.

Selon nos informations, l'élu démissionnaire, âgé de 47 ans, ex-président PCF de la Communauté d'Agglo d'Aubagne, se voit reprocher une série de fausses factures établies entre la société d'ingénierie et d'études techniques AGS Conseils -une entreprise gérée par Gilbert Payan et dont M. Belviso était le seul salarié à raison de 1400 € nets mensuels- et le cabinet Atelier d'Architecture, dirigé par Bruno Miranda. Interrogé le 17 février dernier, Bruno Miranda avait déclaré : "Il s'agissait pour moi, à travers ces relations de travail, de maintenir une relation continue avec Alain Belviso". De 2006 à 2010, le cabinet d'architecture aurait fait sous-traiter des missions d'urbanisme et de conseil par AGS Conseils pour un montant total de 94 000 euros. (…)

La Provence